

## Relevé de décisions

### Réunion plénière Conseil de Quartier Belleville Saint-Maur

Mercredi 30 novembre 2022 – Maison des Métallos

---

#### Rappel de l'ordre du jour :

- 1) **Présentation et vote d'un vœu relatif aux nuisances sonores engendrées par la monoactivité bistrotière**
  - 2) **Informations sur des aménagements divers du quartier**
  - 3) **Point sur Embellir Votre Quartier**
  - 4) **Point sur la révision du PLU**
  - 5) **Création de l'équipe d'animation**
  - 6) **Présentation de l'atelier histoire et mémoires du quartier**
- 

Introduction de Youssef TAHIRI membre du groupe d'animation du conseil de quartier. Les élu.es présent.es sont Joëlle MOREL, Adjointe au Maire chargé du commerce, du développement économique et de l'emploi, référente du conseil de quartier Belleville St-Maur et Jean Pierre CORSIA, adjoint au maire chargé de la démocratie, de la participation et de la prospective.

Présentation d'un mur de proposition au fond de la salle sur lequel les participant-es peuvent inscrire leurs idées pour améliorer le quartier Belleville Saint-Maur.

#### **1. PRÉSENTATION ET VOTE D'UN VŒU RELATIF AUX NUISANCES SONORES ENGENDRÉES PAR LA MONOACTIVITÉ BISTROTIÈRE**

*Cf présentation du vœu sur le pdf joint sur le site de la mairie*

Un habitant précise qu'il n'habite pas le quartier mais exprime son désaccord sur les constats présentés : la circulation est aussi responsable des nuisances sonores si ce n'est plus que les bars et restaurants. Il souligne par ailleurs qu'il n'y a pas plus de discothèques dans le 11<sup>e</sup> que dans les autres quartiers de Paris.

Une habitante constate une progression des nuisances sonores depuis la loi de 2007 interdisant de fumer à l'intérieur des restaurants et des bars.

Une habitante émet des réserves sur le vœu considérant qu'il renvoie à des compétences qui ne sont pas du ressort de la mairie d'arrondissement ni de la ville. Pour elle, il ne faut pas oublier que les bars et les terrasses estivales sont importantes pour l'animation de la ville et pour la jeunesse.

Yussef TAHIRI voudrait amender ce vœu en y ajoutant une demande de fermeture du « Food Market » sur le boulevard de Belleville, cette établissement générant trop de nuisances nocturnes.

Un habitant n'est pas d'accord avec ce constat et affirme qu'il n'y a pas de musique au Food Market.

**Réponse de Joëlle MOREL :** Elle remercie les habitants d'être venus nombreux et présente les excuses du Maire François VAUGLIN et de Nour DURAND ROCHER, conseiller de Paris et d'arrondissement délégué à la sûreté, à la prévention et à la médiation, qui n'ont pas pu venir ce soir.

Elle salue le travail qui a été mené sur ce vœu. Même si elle n'est pas d'accord avec tous les éléments présentés, il est important que les citoyens s'expriment sur le sujet. Après une réunion avec Olivia Polski, Adjointe à la Maire au Commerce, elle annonce quelques pistes pour la nouvelle stratégie commerciale et de développement de commerce de la ville :

- Création d'une foncière par la Ville de Paris qui mettra en place un droit de préemption sur tout Paris. Jusque-là, la SEMAEST travaillait sur la revitalisation commerciale mais sur certains secteurs. Cette foncière, dans le courant de l'année 2023, permettra d'agir sur le sujet de l'activité bistrotière.

- Création d'un guichet unique pour les habitants qui veulent créer des commerces, pas que forcément les bars et les cafés. Il faut aider les autres commerces !

- Création d'une commission par arrondissement sur l'orientation et le développement de l'activité commerciale. Ces commissions ne seront pas ouvertes aux habitant-es. Cependant il sera possible de créer un comité local commerce au sein de l'arrondissement, ouvert aux commerçant-es et aux habitant-es. Joëlle Morel propose de programmer des réunions dans chaque périmètre des Conseils de quartier.

Yussef TAHIRI rappelle l'historique du sujet et la création de la SEMAEST. Il donne deux exemples de discothèques préemptées par la ville.

#### Vote :

Pour : 21

Contre : 4

Abstention : 14

Le vœu est adopté.

## **2. INFORMATION SUR LES AMÉNAGEMENTS DIVERS DU QUARTIER**

### **2.1 Square Georges Sarre**

Le projet de réaménagement du square Georges Sarre prévoit la création d'un terrain dédié à la pratique du football pour les jeunes enfants sur la moitié de la part nord du square qui était uniquement occupée par des terrains de pétanque jusqu'à aujourd'hui. Sur la partie centrale, le projet prévoit la création d'un jardin dédié au repos et à la tranquillité des usagers. S'agissant de la partie sud, le projet de réaménagement comprend la rénovation des aires de jeux pour enfants. Enfin, le projet prévoit de végétaliser les deux placettes qui relient les différentes parties du square.

Les travaux doivent commencer en janvier et se terminer en avril prochain, une réunion publique est prévue début 2023.

### **2.2 2 rue Crespin du Gast**

Il n'y a pas d'évolution sur cet espace, le permis de construire n'a pas été déposé.

### **2.3 Piscine Oberkampf**

En décembre 2019, le gestionnaire du lieu avait alerté la mairie sur une éventuelle vente de l'immeuble. C'est pourquoi, à l'initiative de François VAUGLIN, le Conseil d'arrondissement avait adopté, en janvier 2020, un vœu afin que la piscine fasse l'objet d'une étude en vue d'une éventuelle protection. Cette étude a été réalisée par la Direction des Affaires Culturelles de la Ville de Paris ; elle montre la réelle valeur historique et patrimoniale de

ce bâtiment ; et elle conclut, d'une part, que toute demande de démolition devra être écartée et, d'autre part, qu'une protection devra être envisagée à l'occasion de la prochaine révision du Plan Local d'Urbanisme.

Pendant 2 ans, nous n'avons eu aucune alerte de la part du gestionnaire, nous n'en avons pas eu non plus lorsque, en décembre 2021, l'immeuble fut vendu. Dès que nous en avons été informés, François Vauglin a immédiatement sollicité la ministre de la Culture - à l'époque, Madame Roselyne Bachelot -, pour que ce lieu fasse, en urgence, l'objet d'une protection au titre des Monuments historiques.

À la suite de ce courrier - renouvelé après la nomination de Madame Rima Abdul Malak - la Direction Régionale des Affaires Culturelles a été saisie. Le dossier est entre leurs mains.

#### **2.4 12 avenue Jean Aicard**

Il n'y pas d'évolution concernant le projet du 12 Avenue Jean Aicard, le pétitionnaire rencontre un problème de permis : le PC obtenu ne peut être réalisé en raison d'une bande de parcelle dont il n'est pas propriétaire. Il doit donc repenser son projet et redéposer un permis.

Une habitante s'inquiète de la construction d'un toit-terrasse dans ce projet.

Une habitante demande quel est le pouvoir de la mairie concernant ces attributions et ces constructions

**Réponse de Joëlle MOREL :** La mairie peut s'opposer, retarder les projets mais elle ne peut pas agir sur les constructions privées.

#### **2.5 62 avenue de la république**

La parole est donnée à une habitante :

Cet espace est un ancien garage Citroën. Une construction de logements y est prévue dans le cadre de Réinventer Paris.

Les habitants ont été informés tardivement de la transformation du bâtiment, ils ont été conviés à une réunion publique le 5 juillet lors de laquelle le cabinet d'architecte leur a montré les plans d'un avant-projet.

Il est prévu la construction de 70 logements et d'un établissement supérieur privé. Le bâtiment principal passerait de R3 à R7. Pour les habitants du 64 dont elle fait partie, ce projet créera un vis-à-vis important. Selon elle, il ne correspond pas aux prochains critères du PLU. Elle a rédigé une proposition contre le projet sur le site du PLU et une pétition qu'elle invite à signer et à relayer.

Une habitante demande si la mairie a un regard sur le projet.

**Réponse de Joëlle MOREL :** Le bien est vendu dans le cadre de l'opération Réinventer Paris. Le projet n'est pas à la hauteur des ambitions de la Mairie du 11e

### **3. POINT SUR LA CONCERTATION « EMBELLIR VOTRE QUARTIER »**

Un conseiller de quartier présente un compte-rendu d'une réunion organisée le 24 novembre avec le conseil de quartier lors de laquelle les premières orientations ont été présentées.

Pour rappel Embellir Votre Quartier est une démarche de concertation sur les futurs aménagements du quartier Belleville Saint-Maur qui s'est terminée au mois de juin dernier.

Il y eu plus de 1700 votes sur les contributions déposées sur [idee.paris.fr](http://idee.paris.fr) ce qui constitue un succès. Les grandes orientations annoncées sont l'apaisement de la rue des Nanettes et de la rue Oberkampf et la végétalisation des rues Moret et Crespin du Gast.

Certains conseillers de quartier étaient insatisfaits de cette réunion car beaucoup de leurs idées n'ont pas été retenues notamment sur la circulation. Le projet d'une rue aux écoles rue Spinoza suscite des inquiétudes. Une réunion est prévue le 13 décembre concernant le plan de circulation.

Yussef TAHIRI précise qu'il y a tout de même des points de satisfaction et que les projets non-retenus avaient été justifiés pour des raisons techniques

### **4. POINT SUR LA RÉVISION DU PLU**

Jacques ROBERT membre du groupe d'animation présente la révision du PLU. Les membres du conseil de quartier ont participé aux marches exploratoires organisées par le CAUE. La ville de Paris a créé un site sur lequel les habitants peuvent faire des propositions de modification du PLU. Les propositions de la Mairie sont aussi présentées.

18 propositions ont été faites par les habitants sur le quartier Belleville St-Maur. Sur le 12 avenue Jean Aicard, il est notamment proposé de limiter la hauteur du prochain bâtiment et de conserver le caractère « faubourg » du bâti plutôt que de construire un nouveau toit.

Il est par ailleurs proposé de classer la mosaïque du 89 avenue de la République au patrimoine historique.

### **5. CRÉATION DE L'ÉQUIPE D'ANIMATION**

*Rappel du règlement de l'équipe d'animation*

Chaque conseil de quartier du 11<sup>ème</sup> est composé d'une équipe d'animation et d'ateliers participatifs.. L'équipe d'animation est ouverte à toutes les conseiller·ère·s volontaires et a la charge d'animer le conseil et de voter les dépenses imputables à son budget de fonctionnement, conformément à l'article 9 du présent règlement. L'équipe d'animation se réunit au moins un mois avant chaque plénière pour l'organiser et préparer son ordre du jour : restitution des travaux, ordre du jour, animation. Ses réunions peuvent se tenir en visioconférence ou en présentiel.

La participation à une équipe d'animation est limitée à une durée d'un an, renouvelable 2 fois. La composition de l'équipe d'animation est arrêtée en réunion plénière chaque année.

Ci-dessous la liste des habitant.e.s qui feront partie de la nouvelle équipe d'animation pour l'année 2023 :

Noms	Prénoms
ROBERT	Jacques
PIGNY	Josiane
TAHIRI	Youssef
LURO ZAYANI	Marion
JAQUIET	Maya

## **6. PRÉSENTATION DE L'ATELIER HISTOIRE ET MÉMOIRE DU QUARTIER**

Youssef TAHIRI présente les activités de cet atelier.

- Une visite de l'exposition « Douce France » au CNAM ;
- La création d'une bibliothèque et d'un fond documentaire partagé sur l'histoire du quartier BSM. Acquisition de nouveaux ouvrages, sept prêts ont été réalisés ;
- Un projet d'affiche et d'illustration du quartier a dû reporté ;
- Création d'une page Facebook, « Histoire et mémoire du quartier BSM ».

Une conseillère de quartier lance un appel à participation à un nouvel atelier de recensement des fresques et mosaïques du quartier. Cela peut donner lieu à des balades découvertes avec les habitants et conseiller-ères de quartier.

La réunion se finit par un pot convivial.